



Fiche technique

Profil DES

Adoucissant concentré désinfectant et parfumé

Adoucissant liquide désinfectant pour tous textiles y compris lainages et couleurs, de part sa forte concentration. Agréablement parfumé. S'utilise principalement en blanchisserie industrielle, hospitalière et collectivité, en eaux douces et dures avec des doseurs automatiques. Améliore l'essorage, le séchage, le repassage et le calandrage du linge. Bactéricide. Levuricide. Virucide. (Voir au verso pour plus de détails)

Mode d'emploi

S'utilise au dernier rinçage

Dose : de 5 à 10 g/kg de linge sec.

Pour les tissus éponge et la laine : doubler les doses.

Désinfection : 10 g/Kg de linge sec.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L, bidon de 20 L.

Données techniques

- Aspect : liquide opaque violet

- pH : 2,7 - 3,7

- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. *Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

Stockage

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.

Sécurité selon FDS

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure de didecyldiméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 12,50 g/kg, alcool éthylique, CAS : 64-17-5, 9 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

26-01-2024 Ind. 13



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com



NORMES**SOUCHES****BACTÉRICIDE**

EN 1276

1%

5 min

20°C

Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

EN CONDITIONS DE PROPRETÉ

LEVURICIDE

EN 1650

1%

5 min

20°C

Candida albicans

EN CONDITIONS DE PROPRETÉ

VIRUCIDEEN 14476
virus enveloppés***3%**

5 min

20°C

Virus de la vaccine

EN CONDITIONS DE PROPRETÉ

***VIRUS ENVELOPPÉS**

autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine
 Filoviridae
 Flavivirus
 Herpesviridae
 Virus de l'hépatite B (VHB)
 Virus de l'Hépatite C (VHC)
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
 Coronavirus
 Paramyxoviridae
 Virus de la rubéole
 Virus de la rougeole
 Virus de la rage
 Virus de la grippe
 Poxviridae